

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus, On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

Le Bouleversement Européen

Par sa durée, par sa violence, par son caractère de froide et implacable férocité, par l'ampleur qu'elle prend chaque jour, cette guerre dépasse le champ de toutes les prévisions et entoure les présentes conjonctures d'hypothèses immenses, troublantes.

Nous apercevons, dans leur complexité inextricable, les questions ethniques, politiques, financières, militaires qui se posent désormais en Europe et que nul n'aura le loisir d'échapper, tant il apparaît que les peuples ont la volonté de sortir de cette épouvantable crise avec un peu plus de stabilité et de sécurité et tant il est évident que l'industrialisme de la guerre a montré son rôle inquiétant dans le processus du devenir humain.

Disloquer l'extraordinaire machinisme guerrier créé au centre de l'Europe est la raison pour laquelle se sont unies les nations qui verront bientôt, selon toute apparence, venir à elles les concours de pays intéressés autant qu'elles-mêmes à l'affaiblissement du colosse menaçant et brutal. L'Allemagne a créé en Europe un tel état de choses, elle a désarticulé à un tel point les rouages de la vie internationale, elle a forgé un instrument de brigandage tel qu'il n'est plus possible aux peuples libres de ne pas coordonner leurs efforts pour arrêter le développement d'une œuvre aussi néfaste. Elle a, renouvelant l'arrogance de l'hégémonie napoléonienne, ajouté à ce que celle-ci avait de vexatoire une organisation si puissante qu'elle étonne aujourd'hui le monde entier, montrant par cela même la grandeur du danger qu'elle constituait.

Aussi tout le monde est d'accord pour lutter jusqu'à l'amoindrissement de la puissance militaire allemande, depuis ceux qui avaient, un peu trop bruyamment peut-être, fait profession ou pris monopole de patriotisme, jusqu'à ceux qui comprennent que leur rêve de paix ne se réalisera qu'après la disparition des engins les plus monstrueux de guerre comme celui que l'Allemagne brandissait à chaque instant sur les hommes effarés.

Ce n'est plus l'attitude quelque peu fanfaronne de peuples épris de sensationnelles revanches, aux rapides et brillantes évolutions où caracolent de nobles capitaines dans le chatoiement des passementeries et des ors; c'est le blotissement de peuples repliés sur eux-mêmes, prêts à bondir sur un adversaire bardé de fer, plein de morgue et d'orgueil, qui se vante d'avoir laissé s'obnubiliser en son esprit la pensée de Leibnitz, de Kant, de Schiller et de Goethe et s'abîme en l'immorale régression de Bismarck, de Clansewitz et de Von Bernhardi.

Cette décision résolue des nations européennes, leur volonté bien arrêtée de poursuivre le plus longtemps possible et par tous les moyens l'opération d'affranchissement commencée, ne font qu'accroître l'acharnement de l'Allemagne à conserver les avantages que le début de la campagne lui a donnés et qui constituent pour elle des gages certains

de prééminence dans les conversations directes ou indirectes avec ses adversaires.

On comprend très bien que de semblables conversations, même transmises par l'organe des truchements les mieux intentionnés et les plus habiles, ne pourront être envisagées tant que la situation actuelle existera. Le désir qu'ont les alliés de ravir à l'ennemi les gages qu'il tient les incitera sans doute à accepter ou peut-être à solliciter des concours qui probablement seront décisifs mais ne pourront qu'ajouter aux complexités des règlements des comptes.

L'élaboration d'une Europe nouvelle ne se fera point en peu de temps.

C'est la raison pour laquelle nous pensons que plus les belligérants seront nombreux, plus les problèmes à résoudre se montreront subtils et nous ne voyons pas dans la descente possible de nouveaux peuples dans l'arène une certitude de moindre durée de cette guerre, dont toutes les conditions font qu'elle ne peut être que longue, ample, pénible.

P. AUDEBERT.

Billet de la Semaine

NOS ÉCHOS

Devins et pythoïsses

La Ligue des Droits de l'Homme demande qu'on les poursuive, et elle a joliment raison.

Le public a été certainement frappé par le pullulement des devins, pythoïsses, somnambules, interprètes de songes, qui font métier de pronostiquer l'avenir par des procédés de magie et se sont spécialisés depuis quelques mois dans la besogne lucrative de révéler le sort des militaires disparus ou d'assurer aux mobilisés un retour heureux dans leurs foyers.

Les auteurs de ces pratiques ne sont presque jamais poursuivis; au surplus, ces pratiques elles-mêmes ne constituent, aux yeux du législateur, que des contraventions relevant du Tribunal de simple police et donnant lieu à des amendes insignifiantes.

La Ligue des Droits de l'Homme vient de protester contre cette impunité. « L'exploitation de l'angoisse des familles » lui paraît à cette heure particulièrement condamnable. Et elle demande au Garde des Sceaux : 1^o de rappeler aux procureurs généraux qu'ils peuvent et doivent poursuivre ce scandaleux trafic; 2^o de déposer un projet de loi qui les assimile aux délits prévus dans l'article 405 du Code pénal et permette l'application de peines correctionnelles.

Gaston Houette

Nous avons appris avec une profonde tristesse la mort de notre ami Gaston Houette, fils et gendre de nos amis Houette, des Travaux Publics, et Curtelin, vice-président de la Municipalité de Tunis, tombé glorieusement au champ d'honneur pour la défense de la patrie.

En cette douloureuse circonstance, nous prions sa jeune veuve et nos amis de croire à notre admiration pour le jeune héros et à nos sentiments de vive sympathie.

Pour les naturalisés français demeurés allemands

M. Roosevelt, l'ancien président de la République des Etats-Unis, qui mène, on le sait, en faveur de la France, une si belle et si nette campagne, définit ainsi les germano-américains : « Des amphibies sans patrie qui, malgré tout, veulent avoir deux patries et préfèrent celle qu'ils ont reniée ».

La définition est excellente et on peut en dire autant de ces franco-boches qui, parce qu'ils se sont procuré une naturalisation française, prétendent nous faire croire qu'ils sont Français, quand leur esprit, leurs sympathies et jusqu'à leur langue sont demeurés allemands. Gardons-nous de ces dangereux amphibies.

Le feu couve

Dans une de nos grandes administrations qu'on ne nous permettrait certainement pas de nommer, il règne un vif mécontentement contenu par l'état de guerre.

Si les dirigeants de cette administration, qui sont de nos amis, n'arrivent pas à éteindre le feu qui couve, il faut s'attendre à voir de nouveau des incidents regrettables dans un laps de temps plus ou moins long, suivant les circonstances. Que les pompiers veillent.

Fâcheuse guerre

Parmi les colons les plus éprouvés par la guerre, nous avons la tristesse de mentionner Mme Lagrenée, la propriétaire du beau domaine de Chaouat, où se tint l'an dernier le concours d'expérimentation agricole.

Malgré les labours opérés chez elle, que des experts estimaient à plusieurs billets de mille, Mme Lagrenée s'est vue contraindre de restreindre certaines dépenses dont celle de l'abonnement à certains journaux.

Un de plus

L'Echo du Soir, de Constantine, annonce la suspension de sa publication jusqu'à la fin des hostilités. Et le nombre de nos confrères obligés d'agir de même augmente tous les jours, car les journaux arrivent péniblement à joindre les deux bouts, quand ils ne perdent pas d'argent.

La faute à Albion

« Malgré nos victoires, écrit la Gazette de Cologne, sachons qu'il y a eu des défaillances dans l'ordre économique; cependant, la paix n'est pas possible, parce que l'Angleterre ne veut pas ».

Alors, les Allemands, eux, la voudraient bien ?

Nous nous en doutions, mais il n'est pas désagréable d'en enregistrer l'aveu dans les colonnes du plus officieux des journaux rhénans.

Et vous verrez que le prophète Tant-Mieux n'aura pas eu finalement tous les torts...

Les femmes et la guerre

S'il est vrai que la vie du pays est bouleversée, il ne faut pas laisser croire que les femmes n'y ont plus de rôle. Au contraire la guerre crée aux femmes des devoirs nouveaux : elles remplacent partout les hommes, à la ville, aux champs, à l'école, au bureau. Aussi doivent-elles obtenir des droits qui leur faciliteront leur tâche.

Pour qu'elles puissent sérieusement se charger des orphelins si nombreux et qui seraient mieux dans une famille que dans une œuvre collective, aussi excellente soit-elle, — il faut que les femmes aient tous les droits inhérents à la tutelle sans aucune restriction.

La Chambre les admet à exercer la puissance paternelle, mais dans des cas spéciaux — les enfants souffriront ainsi des lenteurs de la justice. Il est plus simple et de l'intérêt des enfants de décréter que toute mère de famille dont le mari est mobilisé exerce, sans aucune restriction, la puissance parentale. Espérons que les femmes useront de ce droit d'une façon telle qu'on obtiendra, après la guerre, cette loi de justice : que les parents se partagent la puissance parentale.

Il est urgent de décréter que la mère dont le mari est mobilisé, est tout naturellement et dans tous les cas, administrateur des biens de ses enfants mineurs.

Or, si une femme pendant la guerre a sa puissance parentale et la gestion du bien de ses enfants, il faut qu'elle ait aussi l'administration de tous les biens des époux, c'est-à-dire qu'elle soit en l'absence du mari mobilisé chef de la communauté, sans quoi elle et ses enfants risquent de mourir de faim.

Il faut songer que chez les femmes d'ouvriers et de petits patrons, il n'est pas ainsi pour les femmes qui ont une dot.

Or, si ces mères ne peuvent faire aucun changement dans leur fortune il peut en résulter une grande gêne pour elles et leurs enfants. A cause de la guerre, elles peuvent être obligées de dévaliser des sommes d'argent. Devront-elles laisser leurs enfants mourir de faim parce que c'est le mari mobilisé qui reste chef de la communauté ? C'est injuste, illogique et cette situation peut créer beaucoup de mal.

En raison de la guerre, il est nécessaire d'obtenir une loi de circonstance décrétant que toute mère de famille exerçant la puissance parentale, a aussi la latitude de gérer la fortune familiale, meubles et immeubles.

Le moyen de la procuration notariale n'est pas à la portée des militaires mobilisés dans la zone des armées : leurs femmes ne peuvent y pénétrer et ils ne peuvent quitter leur service pour se présenter devant un notaire de l'intérieur.

×

Puisque les épouses, les sœurs, les mères sont exclues de la zone des armées, n'est-il pas de leur devoir d'en faire exclure aussi les femmes qui vivent de débauche ?

N'est-ce pas une question de justice, de moralité, de sauvegarde pour les militaires ?

Quand Lord Kitchener disait à son armée d'éviter l'alcool et les femmes, ce sont celles qui démoralisent qu'il avait en vue. Ces « irrégulières » incitent les hommes aux orgies, développent en eux des sentiments vils et les rendent tout-à-fait incapables physiquement et moralement de se sacrifier à la patrie, à la liberté.

Et pourquoi ne pas le dire ? Est-ce que les épouses restées au foyer pour aider les femmes victimes du chômage, protéger les orphelins, les enfants, travailler pour les prisonniers, soigner les blessés, loger les évacués, les réfugiés, est-ce que ces femmes méritent que leurs maris leur soient infidèles pendant qu'elles se dévouent ?

On a parlé de l'inconduite de fem-

mes de mobilisés. Elle est certainement immorale, mais en quoi les maris militaires feraient-ils preuve de meilleurs sentiments en trompant leurs femmes pendant qu'ils sont en 2^e ligne ? Les soldats ne sont-ils pas victimes d'assez de contaminations provenant de la guerre, et faut-il aussi qu'ils gagnent encore les maladies dues à l'inconduite ?

×

Nous demandons à M. le député Dr Doisy de rajouter à sa proposition pour combattre la débauche clandestine, un article demandant la fermeture des maisons de débauche au même titre que l'on va fermer les cabarets ou du moins supprimer tout alcool.

M. le député J.-L. Breton, qui a su si bien mettre au point la question des enfants nés des violences de l'ennemi, sera certainement avec nous pour lutter contre cette débauche officielle qui tue nos fils. Tous ceux que préoccupe le problème de la repopulation, doivent comprendre qu'il n'y aura pas de repopulation tant que la débauche sera protégée par l'Etat et jugée indispensable à la jeunesse.

La repopulation ne se fera par l'éducation de la pureté jusqu'au mariage et par le mariage jeune. Les deux questions sont liées ensemble et tant que l'on dira à nos fils qu'ils ont le droit — d'aucuns osent dire le devoir ! — de « s'amuser », après comme avant la guerre, — nous courrons à la démoralisation, à la disparition !

Se fait-on tuer aujourd'hui pour que les maisons mal famées demeurent, ou pour que nos jeunes enfants vivent dans une France régénérée par les épreuves et grandie par une lutte surhumaine ?

Gabrielle MOYSE.

Les lettres de nos poilus

Un poilu de Souk-Ahras, dont nous avons déjà publié des extraits de lettres concernant le train blindé qu'il pilote, écrit à sa jeune femme une autre lettre qu'elle a bien voulu nous communiquer et que nous reproduisons avec le plus grand plaisir :

Sur le front, le 28 avril 1915.

Je ne sais si les journaux ont relaté la prise de l'éperon de N.-D. de Lorette : au cas où ils n'en auraient rien dit, ce que je ne crois pas, car ce fut une belle victoire pour nous, je vais te raconter à peu près ce qui s'est passé, je puis en parler savamment puisque j'y étais.

Je crois que, depuis que nous sommes en guerre avec ces sales boches, jamais rien de pareil n'a eu lieu.

L'attaque a commencé à 11 h. 1/2 du matin, c'est l'artillerie qui, naturellement, commença le feu, mais avant les sapeurs du génie avaient fait sauter cinq fourneaux de mines, dans chacune d'elles il y avait 1.200 kilos de poudre et autres explosifs qui ont préparé le terrain. L'artillerie entra ensuite en jeu. A ce moment, les têtes, les bras, les jambes des boches sautaient en l'air, leur réseau de fil de fer était démolé, leurs tranchées complètement retournées. Alors le canon se tut et nos fantassins sortirent des tranchées pour donner l'assaut, mais, à la stupéfaction de tous, pas un coup de fusil ne partit de chez les boches, tandis que dans toutes les autres attaques, les fusils et les mitrailleuses font rage. eh bien ! pas un coup de fusil, pas un seul, ce qui permit aux fantassins de prendre possession de trois lignes de tranchées : tous les ennemis étaient sur le carreau, morts ou blessés, et le peu qui en restait leva les bras en l'air et se rendit sans merci ; comme conclusion des centaines de morts boches, des prisonniers et du matériel pris à l'ennemi, des mitrailleuses, lance-bombes, etc., en un mot c'est au moins 3.000 hommes mis hors de combat. Tu juges de notre joie, d'autant plus grande que le point pris domine la région et permet de voir loin.

Nous avons été complimentés par les fantassins, car notre train a fait merveille. Ce beau coup a été opéré grâce aux

LE SEMAINIER.

Lire toutes les semaines **LES HOMMES DU JOUR**, le plus vivant des journaux illustrés. — Abonnement, 6 fr. par an. — 91, rue J.-J. Rousseau, Paris.

précautions prises par le commandement qui ont permis que notre action ne soit pas connue des espions qui pullulent autour de nous et dont on a toutes les peines du monde à se débarrasser, car ils se présentent sous les apparences les plus diverses et il faut être réellement perspicace pour les découvrir, à moins de les prendre sur le fait. Alors, leur sort est vite réglé par le peloton d'exécution, quand ce n'est pas une balle du chef qui vient abattre le misérable sans autre forme de procès.

Sur ce, je termine ma lettre en te promettant de te raconter nos nouveaux exploits qui nous conduiront bientôt à la victoire.

Vive la France !

Prussien ou Jeune-Turc kif-kif

Le savant arabisant, colonel Prince de Polignac, troisième fils du dernier ministre des Affaires étrangères de la Restauration, qui décida, en 1830, l'expédition d'Alger, fut pour moi, aux jours les plus douloureux de ma vie, un grand-oncle très affectueux.

En hiver 1892, il m'accueillit avec une effusion quasi paternelle — j'étais dans la peine — à son bordj de Bouzaréah qui domine la féérique baie d'El-Djézaïr. Combien j'étais heureux, dans ce cadre admirable, de m'entretenir avec lui des sciences islamiques ! A cette époque, il écrivait des brochures très documentées : « La Marche à l'Avenir », « France et Islam », etc.

Président de la Société de Géographie d'Alger, le prince Ludovic de Polignac aimait, au cours de nos causeries, à s'étendre sur les beautés du désert aux sables rosés, le charme mystique des zaouias, la poésie des oasis, la splendeur des mirages, la piété, la loyauté, l'esprit chevaleresque des Arabes.

Leur civilisation ? Il la trouvait, en beaucoup de points, supérieure à la nôtre. Il me disait que le Droit arabe se rapproche du Droit normand, « le plus près dans le monde, du Droit naturel ». Il m'affirmait que la justice musulmane — comme celle qui siègeait sous l'arbre de St-Louis — se tenait loin des affreux maquis de la

procédure grâce à l'artifice desquels on ne reconnaît plus sa gauche de sa droite, machiavéliques subterfuges inventeurs du jouteux « état nouveau » par la faute de qui, juges et justiciables sont également dupés, et qu'a si bien ridiculisé, dans son livret des *Cloches de Cornecille*, mon spirituel ami Charles Gabet. Ancien magistrat lui-même, Gabet connaissait à fond, dans les moindres recoins, les subtilités diaboliques de certaine basoche.

Je me souviens que le colonel de Polignac me prédisait, dès 1914, la fin prochaine de la Prusse et de la Turquie.

Marié à une altesse du pays de Marguerite, de Faust, attaché militaire à Berlin, puis à Vienne, ayant vécu dans l'intimité de Guillaume Ier, souverain qui l'honora de son amitié, il était au courant des dessous de la politique mondiale. Pour lui, la diplomatie n'avait pas de secret. Digne descendant de saint Sidoine Apollinaire, patron de l'Auvergne, fils d'une grande dame anglaise, il possédait au suprême degré les qualités qui constituent la force de l'Entente Cordiale. C'était un anglo-français supérieurement doué. En lui régnaient les qualités des deux races d'en deça et d'au-delà de la Manche.

« Un jour viendra, s'exclama-t-il en présence du marquis de Morès et de moi-même, où le Prussien comme le Turc disparaîtra ! Les Turcs sont les Prussiens des Arabes. La Prusse a mis sous son joug les Allemands comme les Turcs ont écrasé de leurs brutalités les nobles Arabes qui, elles, sont d'une essence supérieure à la leur. Les Arabes ont des sentiments élevés qu'ignorent totalement les Ottomans, de même que certains Allemands ont une mentalité différente de celle des Prussiens lourds, imposeurs et cruels ».

La prédiction du regretté Président de la Société de Géographie d'Alger n'est-elle pas en train de se réaliser ? Je lis dans l'*Intransigeant* que les artisans de la débâcle de l'Empire turc sont au nombre de 22. Il s'agit des métèques du Comité Union et Progrès et parmi ces vingt-deux tristes sires, il n'y a que quatre Turcs patatis ! Les

autres sont de vagues transfuges, parfaits rastaquouères :

ENVER. — Petit-fils d'un bohémien présumé juif. Il fut jadis petit secrétaire d'un fonctionnaire de la liste civile du Sultan.

TALAT. — Bohémien.
DJAVID. — Ministre des Finances, juif.
Dr NAZIM. — De Salonique, juif.

OMER NADJI. — Grand créateur du Comité, vague Persan.

DJEMAL. — Turc décadent.

HALIL. — Turc du vilayet d'Aidine.

AHMED RIZA. — Son père était appelé de son vivant, *Ali l'Anglais*, et sa mère est Allemande.

IZLET PACHA. — Ancien ministre de la Guerre, Polonais.

HALLADJIAN. — Député de Constantinople, Arménien, ancien ministre des Travaux Publics.

EL-FUSTANI. — Métis, ancien ministre du Commerce.

Lieutenant-Colonel HALIL. — Commandant la place de Constantinople, oncle d'Enver, comme lui vague Polonais.

AHMED AZAYEF. — Russe du *Caucase*, rédacteur en chef du *Terdjuman-Hakikat*, organe germanophile enragé.

AZMI. — Crétois, d'origine grecque, ancien préfet de police.

DJAVID. — Juif sans doute, maître de Turcoman.

RAHMI. — Grec d'origine, gouverneur général d'Aidine.

Colonel ISMAIL HAKKY. — Albanais, genre du Sultan.

CARA SOU. — Jnif de Salonique, âme du Comité.

NAZIM MAZLIAH. — Juif très influent.

M. SALEM. — Avocat transfuge, juif italien, délégué de la Banque de Salonique et du Banco di Roma.

NESIMI. — Crétois de race grecque, député de Constantinople, ministre du Commerce.

HAIRI. — Turc de décadence, ancien juge et présentement, ô sacrilège ! Cheikh-ul-Islam avec Talat, membre de la Section exécutive.

Tirons l'échelle ! Ils sont réussis les entrepreneurs de démolition de la Turquie !

« Mectoub Rabbi ! ». C'est Allah qui a voulu la disparition de la Turquie non musulmane. Tant pis pour elle !

*Une Normande des Siciles.

NOUVELLES DIVERSES

Tranchées boches
Un officier prussien prisonnier en France a choisi pour confident un journaliste espagnol résidant en Angleterre, mais dont la femme est la fille d'un Allemand et d'une Française (la voilà bien, l'Internationale !). Or donc, le hobereau a dit à son ami :

— Nous envisageons la paix comme prochaine et nécessaire.

Des tranchées, c'est bien le mot.

Mancœuvres boches à Lisbonne

Dans la salle de la Ligue Navale de Lisbonne, où dernièrement M. Cunha Costa a fait le plus chaleureux éloge du roi Albert Ier, on a eu le malheur d'entendre l'apologie de la civilisation tudesque par un député évolutionniste cléricale, M. Pimenta — qu'il ne faut pas confondre avec le dictateur, idole de tous les peureux de la guerre.

Heureusement que le peuple de Lisbonne est absolument francophile et tous les Portugais ont l'horreur des boches et des demi-boches.

La belle et très digne lettre de protestation du lieutenant Torres, publiée dans l'organe populaire républicain le *Mundo* a produit la meilleure impression. Cet officier portugais a envoyé sa démission au ministre de la guerre de son pays, afin de pouvoir venir combattre en France, à côté des alliés, contre les ennemis de notre race. La lettre de protestation du lieutenant Torres va être traduite en français, car il faut faire connaître chez nous les manœuvres allemandes au Portugal et les intrigues que le vaillant officier portugais a dénoncé avec un si haut patriotisme.

Le gros lot et le séquestre

Les époux Silbermann, habitant une modeste chambre rue Grenéta, à Paris, avaient vu, comme sujets autrichiens, leurs biens mis sous séquestre. Pendant que le mari s'était engagé dans la Légion étrangère, le séquestre procéda à l'inventaire et découvrit le récépissé du dépôt d'une obligation de la Ville de Paris d'un établissement de crédit : vérification faite, l'obligation était sortie au tirage de juillet dernier avec un lot de 200.000 francs. M^{me} Silbermann, sur ordonnance du président des Référés, en attendant la mainlevée, a pu prélever une somme de 4.000 fr. sur le montant et il lui a été alloué une pension mensuelle alimentaire de 500 fr.

— Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15c. 10 c. affranch., 5 c. pour les blessés.

Cure d'hiver

La Station de Korbous, sur le Golfe de Tunis (saison du 14 janvier au 30 avril), permet aux habitués des stations de Vichy, d'Aix et de Contréxéville, de faire leur cure cet hiver.

Hôtels, villas, appartements. Établissements modernes, masseurs et masseuses diplômés.

Service par automobile de Tunis à Korbous, les dimanches, jeudis et jours fériés, en 1 h 30. Départ de Tunis à 8 h. 30 du matin, place de la Résidence ; retour à Tunis à 6 h. 30 du soir. Prix des places : aller ou retour, 5 fr. Service automobile quotidien entre Soliman et Korbous.

Renseignements : 4, avenue de Paris, Tunis, à côté de la *Dépêche Tunisienne*.

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosages — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

MAISONS RECOMMANDÉES

Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.

Hôtel Moderne. Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et touristes. Prix modérés.

La Compagnie des Phosphates de Constantine (exploitations du Djebel-Kouif, près Tébessa) prévient les ouvriers de son ancien personnel, mineurs, métallurgistes, maçons, poseurs, terrassiers, manœuvres, qu'elle est disposée, dans la mesure des places disponibles, à les réoccuper sur ses chantiers et dans ses ateliers, où les travaux viennent de reprendre et se poursuivent avec une activité croissante.

Adresser toute demande d'embauche à M. le chef d'Exploitation des mines du Djebel-Kouif, près Tébessa.

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Restaurant des Deux-Mondes
9, avenue de Carthage — Tunis
Spécialité pour le repas à la carte. — Pension. — Repas à prix fixe.

DEMANDEZ PARTOUT
Nouveaux Parfums de la COTE d'AZUR
Parfumerie F. Brun & Barbier
E. Barbier, successeur
CANNES - GRASSE

Seul Concessionnaire p^r toute la Tunisie :
Sion Guez
69, rue de la Kasbah (Cité Samama), TUNIS

Imprimerie Spéciale de la "Petite Tunisie Socialiste"
Le gérant : J. Giannitrapani.

Pour paraître prochainement : **LES CONTES DE LA HARA**, par J. Véhel -- Prix : 2 f. 50
200 pages, nombreuses gravures inédites. — Par souscription : 2 fr.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-Sfax

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — BILLETS et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

DANS LE MONDE ENTIER

Les Agriculteurs, les Industriels, les Marines de guerre et Marchande, les Automobilistes, les Aviateurs, etc. graissent leurs machines avec les Huiles Minérales Américaines

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Abd-el-Kader, Marseille
La boîte de 10 comprimés et 5 fr. 25 franco contre mandat.
Nous expédions pas contre remboursement.
D'importantes études ont été faites à l'Institut Pasteur de Paris et au laboratoire de la Pharmacie GIBERT, montrant que le traitement fait de ce médicament est efficace même en voyage.
606 absorbable sans pain et sans sucre possible
sans aucune précaution
GIBERT
SÉRUM
GUÉRISON DÉFINITIVE

SYPHILIS

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS

(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-Sfax hebdomad.)
Marseille. — Départ mercredi à 12 heures.
Tunis. — Arr. Vendredi à 3 h. 15 — Dép. vend. à 19 h.
Soussse. — Arr. Samedi à 7 h. 30. — Dép. Samedi à 13 h.
Sfax. — Arrivée dimanche à 4 h. — Dép. dimanche à 13 h.
Tunis. — Arrivée lundi à 12 h. — Départ lundi à 14 h.
Marseille. — Arrivée mercredi à 5 h. 15.
Départs réguliers tous les mardis à midi de Tunis pour Sfax, Djerba, Zarzis et Les Bibans et retour par les mêmes escales (sauf modification).
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Maison R. WALLUT & Cie

(R. Wallut & G. Hoffmann, associés)
TUNIS
Appareils de Battage :

RANSOMES-HORNSBY

Disponibles dans tous les modèles

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

L'Aermotor

Moulin à Vent en acier galvanisé
Les plus hautes récompenses aux Expositions
Pour tous renseignements s'adresser chez
M. P. LECLERCQ & Cie
Avenue de Carthage — TUNIS

TUNISIA-PALACE

TUNIS

Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER